

RAVITAILLER EXPLORER

HORAIRE AUTOMNE – HIVER 2019-2020

(14 octobre 2019 jusqu'à la levée de la restriction de vitesse*)

TRAJET AVAL

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Rimouski			Lundi	21:15
Sept-Îles	Mardi	8:15	Mardi	12:15
Port-Menier	Mardi	19:45	Mardi	22:00
Havre-Saint-Pierre	Mercredi	5:00	Mercredi	7:00
Natashquan	Mercredi	13:45	Mercredi	15:15
Kegaska	Mercredi	18:00	Mercredi	20:00
La Romaine	Mercredi	22:30	Jeudi	1:15
Harrington Harbour	Jeudi	8:00	Jeudi	10:30
Tête-à-la-Baleine	Jeudi	12:15	Jeudi	13:45
La Tabatière	Jeudi	15:45	Jeudi	17:45
Saint-Augustin	Jeudi	21:15	Jeudi	23:15
Blanc-Sablon	Vendredi	6:00	Vendredi	10:30

TRAJET AMONT

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Saint-Augustin	Vendredi	15:30	Vendredi	17:00
La Tabatière	Vendredi	23:45	Samedi	1:15
Tête-à-la-Baleine	Samedi	3:15	Samedi	4:15
Harrington Harbour	Samedi	6:00	Samedi	7:30
La Romaine	Samedi	14:15	Samedi	16:15
Kegaska	Samedi	18:45	Samedi	20:15
Natashquan	Samedi	23:00	Dimanche	0:01
Havre-Saint-Pierre	Dimanche	6:45	Dimanche	8:15
Port-Menier	Dimanche	15:15	Dimanche	17:00
Sept-Îles	Lundi	00:30	Lundi	2:30
Rimouski	Lundi	13:30		

N.B. Horaire à l'heure avancée de l'Est (HAE) : 14 octobre au 2 novembre 2019

Horaire à l'heure normale de l'Est (HNE) : 3 novembre 2019 au 12 janvier 2020

* Cet horaire tient compte de la limitation de vitesse imposée par le gouvernement du Canada pour la protection des baleines noires.

Note importante

La mission principale du navire est la livraison des marchandises destinées à la population, en plus de leur fournir un moyen de transport fiable et sécuritaire hebdomadairement. Le voyage n'est donc pas une croisière traditionnelle.

Les escales sont par conséquent déterminées par le temps nécessaire au chargement et déchargement des marchandises. Leur durée peut aussi être réduite ou augmentée si le navire, pour diverses raisons opérationnelles, doit récupérer du retard ou prendre de l'avance sur son horaire afin de pallier des conditions de navigation défavorables.

En raison des contraintes imposées par les conditions de navigation, l'horaire n'est aucunement garanti. Ainsi, si vous avez réservé un autre moyen de transport pour votre retour à la maison à la fin de votre voyage en mer (avion, traversier, autocar ou train), nous vous conseillons de prévoir de 36 à 48 heures d'intervalle entre votre débarquement du navire et votre embarquement avec l'autre transporteur.